

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 18 octobre 2021

Délibération n° CP-2021-0784

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention à la Fondation Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) pour son programme d'actions 2021

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

Rapporteur : Madame Hélène Dromain

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 1 octobre 2021

Secrétaire élu(e) : Fatiha Benahmed

Affiché le : mardi 19 octobre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absent excusé : M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue).

Commission permanente du 18 octobre 2021**Délibération n° CP-2021-0784**

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention à la Fondation Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) pour son programme d'actions 2021

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

La Commission permanente,

Vu le rapport du 29 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

La Fondation CLARA a pour membres fondateurs les universités (Université de Lyon, Communauté Université Grenoble Alpes, Université Clermont-Auvergne) et les établissements de santé hospitalo-universitaires régionaux (Centre Léon Bérard, Centre Jean Perrin, Hospices Civils de Lyon (HCL), Centre hospitalier universitaire (CHU) Grenoble Alpes, CHU de Saint Etienne, CHU de Clermont Ferrand).

Son objectif est de coordonner, dynamiser et mettre en visibilité la communauté de recherche et de soins en oncologie sur le territoire régional afin d'accélérer l'innovation dans la lutte contre le cancer.

Depuis le 1er juillet 2020, cette fondation est abritée sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL). Le CLARA s'appuie sur une équipe de 6 salariés pour la conduite de ses actions.

Elle sollicite le soutien de la Métropole de Lyon au titre de son programme d'actions 2021.

II - Objectifs

La Métropole intervient en soutien à la filière des sciences de la vie, au titre de sa stratégie de développement économique, compte tenu de la dynamique de cette première et de son ancrage sur le territoire métropolitain. La dynamique est à présent bien ancrée sur le territoire, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux. L'accompagnement des sciences de la vie trouve également, depuis 2015, une résonance supplémentaire auprès de la délégation solidarités, habitat et éducation de la Métropole qui pilote les politiques médico-sociales et de santé publique du territoire.

Avec un objectif initial de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne, la Métropole soutient le CLARA pour :

- la mise en œuvre d'actions de transfert de technologies entre des laboratoires et des petites et moyennes entreprises (PME) visant à favoriser le développement économique en oncologie, dans le cadre du dispositif spécifique Preuve de concept,

- appréhender les problématiques de santé publique sur le territoire, en particulier relatives à la prévention des cancers.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2020 et bilan

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2020-0142 du 5 octobre 2020, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 99 668 € au profit de la Fondation CLARA dans le cadre de son programme d'actions 2020 relatif à l'animation du CLARA.

Grâce au soutien renouvelé de l'Institut national du cancer (INCa) et afin de mettre en œuvre les objectifs du 3^{ème} plan cancer, le CLARA a lancé en 2018 sa feuille de route stratégique 2018-2022 visant à déployer un plan d'actions organisé autour de 7 missions : animation scientifique, compétences, émergence, structuration, transfert de technologie, recherche clinique et international.

Le bilan chiffré de l'activité 2020 du CLARA s'établit comme suit :

- le cancéropôle a organisé ou co-organisé 19 événements, réunissant près de 700 personnes, animé 6 groupes de travail et piloté 5 formations,
- 7 appels d'offres ont été coordonnés, recueillant 68 demandes de financement,
- 1 700 000 M€ de financement ont été alloués à 16 projets de recherche sur le territoire régional,
- plus de 190 projets ont été accompagnés par l'équipe de coordination du cancéropôle (ingénierie et suivi de projets, appui méthodologique et coaching des experts CLARA, accompagnement vers un guichet de financement, lettres de soutien, etc.),
- 3 nouveaux projets preuve de concept (AIALO, ERV-Breast, Theranet) ont été labellisés représentant 2 600 000 M€ d'investissement des partenaires PME et établissements publics, dont 1 000 000 M€ financés par les collectivités locales,
- 3 nouveaux programmes structurants CLARA ont été lancés avec le soutien financier des collectivités territoriales dont impact Covid cancer (IMCOCA) financé par la Métropole, parcours de santé au cours du cancer (PASCA) et Oncopas (accompagnement à la gestion des parcours oncologiques chez les personnes âgées dépendantes),
- enfin, dans le cadre de son rôle de promotion de la cancérologie régionale au-delà des frontières, le CLARA a organisé un *webinaire* lors du symposium franco-chinois et 3 conférences lors des entretiens Jacques Cartier.

IV - Programme d'actions pour l'année 2021 et plan de financement prévisionnel

L'action du CLARA en 2021 s'inscrit dans le cadre de la feuille de route 2018-2022 des cancéropôles qui définit un socle de missions communes, tout en prenant en compte les compétences et spécificités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le plan d'actions 2021 s'organise autour de 6 axes de travail :

1° - Emergence

- soutien aux projets de recherche émergents avec le dispositif Oncostarter - 18 projets en cours de suivi,
- un projet programme hospitalier de recherche clinique interrégional (PHRCI) sur la thématique Covid-19 en cours de suivi,
- 10 nouveaux lauréats en juillet 2021 sur les dispositifs Oncostarter blanc, Oncostarter thématique expérience patient et études ancillaires.

2° - Valorisation et transfert

- soutien au transfert technologique dans le cadre de partenariats publics-privés financés *via* le dispositif preuve de concept - 15 projets en cours de suivi et nouveaux lauréats en octobre 2021,
- organisation des Route to business (R2B), convention d'affaires intégrée au Forum de mars 2021, et de rencontres entre les acteurs du secteur académique et privé (ateliers d'innovation ouverte, mises en relation).

3° - Maillage du territoire

- soutien aux collaborations structurantes avec le dispositif PS (projets structurants), 2 projets en cours de suivi (IMCOCA et CANUT), 2 projets suivis et clôturés dans l'année (programmes d'actions de prévention des risques cavités -PAPRICA- et SIGEXPOMETRO), instruction d'un nouveau projet en 2021,

- accompagnement de l'ingénierie de futurs projets sur le territoire.

4° - Animation scientifique

- organisation ou co-organisation d'événements incluant, notamment, le forum de la recherche en cancérologie en ligne du 31 mars au 2 avril 2021 et les Oncoriales, université d'été des jeunes chercheurs à Saint-Galmier, les 5 et 6 novembre 2021,

- animation de groupes de travail : recherche en sciences infirmières, expérience usager et patient, cancer du foie, modèles expérimentaux, *Drug discovery*, etc.,

- organisation d'Informatives pour faciliter l'accès aux appels à projets nationaux et internationaux,

- dispositif soutien aux manifestations scientifiques (au fil de l'eau).

5° - Compétences

- dispositif mobilité : financement de bourses de mobilité sortantes (au fil de l'eau),

- organisation de formations : Rédiger des demandes de financement compétitives en juin 2021,

6° - Partenariats internationaux

- coopérations sur 3 territoires cibles : Europe, Québec et Shanghai (mobilités étudiantes, collaborations internationales),

- organisation et soutien d'événements internationaux incluant les entretiens Jacques Cartier à Lyon et Clermont-Ferrand du 12 au 14 octobre 2021 et la Conférence internationale cellule souche, développement et cancer à Lyon en novembre 2021.

Le budget prévisionnel du CLARA pour l'année 2021, d'un montant de 379 559 € (en baisse de 16 % par rapport à 2020), est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant en €	Recettes-Subventions	Montant en €
achats*	10 000	État - InCa	147 891
services extérieurs*	100 716	Région Auvergne-Rhône-Alpes	82 000
autres services extérieurs*	130 843	Métropole	80 000
impôts et taxes	9 000	Grenoble Alpes Métropole	25 000
charges de personnel*	129 000	Conseil Départemental de la Loire	18 000
charges financières/exceptionnelles		Clermont Auvergne Métropole	7 000
dotations		Autres produits	19 668
Total	379 559	Total	379 559

* cela correspond à l'assiette des dépenses retenues pour le calcul de la subvention métropolitaine d'animation annuelle 2021

Il est proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la Fondation CLARA dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2021, sur la base de l'assiette représentée par les parties signalées par un astérisque au sein du budget prévisionnel ci-dessus ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement, au profit de la Fondation CLARA, d'un montant de 80 000 €, pour son programme d'actions 2021,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la Fondation CLARA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 80 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° OP02O0861, pour un montant de 40 000 € et opération n° OP03O3890, pour un montant de 40 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211018-269099-DE-1-1 Date de télétransmission : 19 octobre 2021 Date de réception préfecture : 19 octobre 2021
